



## Mandat De protection future

-----  
Par AnSo7501067

Bonjour,

Mon père va signer un mandat de protection futur vendredi 19. Les deux mandataires seront moi et mon frère. Mon frère a reçu une procuration pour la signature au cas où il ne puisse pas se déplacer. On est assez étonnés que la procuration fasse 11 pages, mais c'est peut-être normal.

Le notaire m'a par ailleurs demandé une copie de mon contrat de mariage j'étais assez surprise

La question est la suivante : est-ce normal une procuration de 11 pages et le notaire a-t-il le droit de me demander mon contrat de mariage sachant qu'il n'y a que moi qui sera mandatée pour mon père et pas mon mari.

Merci beaucoup pour vos réponses.

Cordialement.

-----  
Par kang74

Bonjour

Tous les actes de notaire demandent l'état civil complet et le contrat de mariage qui, si je ne m'abuse, ne concerne pas que votre mari .

Il y a plusieurs sortes de procuration, celle ci détaillant le cadre et les limites de cette procuration avec précision .  
Comme vous ne dites pas ce qu'il y a dans ces 11 pages , partez du principe que c'est normal ...